

A Tunis, avec la famille de Yoav Hattab, mort dans les attentats de Paris

PAR PIERRE PUCHOT

ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 27 FÉVRIER 2015



Veillée en hommage à Yoav Hattab, Tunis, samedi 17 janvier. © Reuters

Le jeune Tunisien a été tué dans l'Hyper Cacher le 9 janvier à Paris. En Tunisie, la situation des juifs demeure contradictoire, entre coexistence millénaire, sentiment fort d'attachement à leur pays de naissance et craintes que ne prolifèrent les agressions antisémites. *De notre envoyé spécial.*

Tunis, de notre envoyé spécial - C'est un petit bar à chicha à La Goulette, près de la mer, en banlieue de Tunis. Avishay Hattab aime y siroter son thé aux amandes, face à la télévision. Ce samedi soir, la nuit vient de tomber et le salon est vide. Lentement, le jeune homme sort son téléphone, nous le montre : « Regardez, j'ai envoyé des messages à Yoav sur Whatsapp, le vendredi 9 à 14 heures (jour de la prise d'otages de l'Hyper Cacher à Paris – ndlr), “Yoav, tu es où ? Réponds” ; et un autre message : “Alors ? Réponds. Ne me fais pas peur, s'il te plaît.” Depuis sa mort, je lui envoie de temps en temps des messages, pour le sentir, pour sentir qu'il est là. Ce n'est pas facile. »

Citoyen tunisien, Yoav Hattab est mort le 9 janvier, tué avec trois autres clients dans la prise d'otages du supermarché casher, Porte de Vincennes, à Paris. « Dès que j'ai entendu “Vincennes” à la radio ce jour-là », poursuit son frère, « j'ai dit à ma mère : “Maman, il y a Yoav à Vincennes...” Puis on a suivi les informations sur France 24. À 16 h 30, j'ai dit à ma mère : “Yoav, à 80 %, il a été tué.” Et pourtant, je ne savais pas que Yoav était à l'intérieur de l'Hyper Cacher. C'est seulement à 17 heures que j'ai su.

Quand la police a commencé à libérer les otages, ma mère croyait voir Yoav dans chaque personne qui sortait. C'était très dur. Et à 21 heures, une amie m'a appelé de Paris, elle était allée devant l'Hyper Cacher : sous la tente dressée par la police, on lui a montré une photo de Yoav pour qu'elle l'identifie. C'est par elle que j'ai appris la nouvelle de sa mort. Et ma famille l'a su par moi. »



Veillée en hommage à Yoav Hattab, Tunis, samedi 17 janvier. © Reuters

Avishay est l'aîné de 24 ans d'une famille de neuf frères et sœurs. Âgé de 21 ans, Yoav était le second de la fratrie. Établis en Tunisie « depuis toujours, depuis aussi loin que l'on puisse voir en arrière, depuis 20 siècles peut-être », les Hattab sont solidement implantés au sein de la communauté juive locale, forte d'environ 1 600 âmes, réparties entre Djerba, au sud (1 200) et Tunis (400). Grand rabbin de Tunis, le père est né à Médenine, la mère à Djerba, près de la synagogue de la Ghriba, objet d'un pèlerinage annuel à l'occasion de la fête juive de Lag Ba'omer. Avishay, lui, a vu le jour à Tunis, comme Yoav et tous leurs frères et sœurs. Il vient d'ouvrir un restaurant casher, “Le Cabanon”, sur l'avenue Habib Bourguiba, à La Goulette. Pas d'enseigne, « le gouverneur m'a demandé de me faire discret », cinq ou six tables, cuisine traditionnelle juive du Maghreb, dont la fameuse *kémia*, le couscous bouillon, le poisson le dimanche, et même des *schnitzels*.

Ce samedi soir, Avishay est de repos après shabbat. Entre deux gorgées de thé, il raconte avec émotion son petit frère, qui se perdait parfois au détour des grandes voies rapides de Tunis et de sa banlieue, où il avait pourtant grandi. Yoav Hattab était parti à Paris il y a trois ans pour découvrir « un monde qu'il ne connaissait pas » : « Il avait une vision un peu mythifiée de Paris, ne voyait pas que la belle vie, c'est nous qui l'avons en Tunisie, souffle Avishay. Entre

les trois pays qui sont dans notre cœur, la France, la Tunisie et Israël, c'est en Tunisie que nous nous sentons chez nous. Nous vivons très bien ici. Yoav pensait d'ailleurs revenir vite en Tunisie et investir ici. En France, il travaillait dans les composants électroniques, traitait avec des clients tunisiens, et voulait ouvrir prochainement un bureau à Tunis. »

Dès le lendemain de la prise d'otages, Avishay et son père, le grand rabbin de Tunisie, partent pour Paris par le premier vol. La famille les rejoint le dimanche. Au souvenir de ce voyage en France, Avishay baisse la tête. *« J'en veux à la France, à Hollande, parce que les forces de police auraient dû intervenir plus vite, dès les premières minutes. Hollande, il attendait quoi ? Pourquoi ont-ils agi si tard ? C'est la question que ma sœur lui a posée. Je sais que mon frère est mort très vite, mais c'est pour les trois autres victimes... Le type aurait pu se faire exploser, et Hollande a eu de la chance qu'ils ne soient "que" quatre à avoir trouvé la mort. J'en veux à la Tunisie aussi, qui n'a pas, à ce jour, présenté ses condoléances, il n'y a pas eu de communiqué officiel du président de la République. Ce président pour lequel nous avons voté. Il nous a reçus, certes, mais c'était une invitation personnelle, pas en tant que président de la République. C'est ce genre de choses qui fait que je ne me sens plus tunisien, bien que je sois très fier de l'être ! Mais on dirait que l'on m'a enlevé ma tunisianité. »*

Signataire de l'appel pour la veillée en hommage à Yoav Hattab organisée à Tunis le 17 janvier, l'association tunisienne de soutien aux minorités a publié à cette occasion un communiqué pour dénoncer le silence des autorités tunisiennes. *« Ne pas dire officiellement qu'un Tunisien a été tué dans les attentats de Paris, c'est insensé, affirme la présidente de l'association, Yamina Thabet. C'est incompréhensible, le minimum aurait été que l'État présente officiellement ses condoléances à la famille Hattab et au peuple tunisien. L'État tunisien a été en dessous de tout, comme les partis politiques. J'ai appris d'ailleurs dans la presse française que le parti Nida Tounes (principal parti de l'Assemblée tunisienne avec 86 députés sur 217 – ndlr) était soi-disant "laïque". Mais il ne l'est absolument pas :*

pendant la campagne présidentielle, il multipliait les pancartes pour dire que Nida Tounes voulait "un président pour un peuple musulman". Et les autres, les chrétiens, les juifs, les athées, ils ne comptent pas ? Nida, c'est un parti conservateur de droite qui se dit centriste. Et il n'a rien fait à propos de Yoav Hattab. »

« Cohabiter n'est pas coexister »

Au-delà de la condamnation des attentats de Paris, le seul parti à avoir présenté officiellement ses condoléances aux Tunisiens pour la mort de Yoav Hattab a été le mouvement musulman conservateur Ennahda. À la demande de la famille Hattab, Abdelfattah Mourou, cofondateur d'Ennahda et vice-président de l'Assemblée nationale, a prononcé début février un prêche à la synagogue de Tunis.

Le dialogue est-il donc possible entre le parti musulman modéré et les juifs de Tunisie ? *« Pourquoi, dès que l'on parle des musulmans, on doit toujours l'accompagner de quelque chose ? s'interroge Avishay. Pourquoi ne pas dire alors "juif modéré" ? Ce n'est pas ma manière de penser. Partout, il y a des extrémistes, et ce sont eux qui jettent le trouble sur terre, ce sont eux qui ont tué Yoav. Au contraire, Abdelfattah Mourou est un homme adorable, je le connais depuis environ trois ans, j'ai été client de son cabinet d'avocats. C'est une personne que j'apprécie beaucoup, la tolérance en personne. »*

En interne, ce prêche n'a pas été compris de certains militants d'Ennahda, entraînant un début de polémique au sein de la direction du parti. Avishay, lui, s'en moque : si Abdelfattah Mourou s'était présenté en 2014 à l'élection présidentielle, il aurait voté pour lui. *« Cela ne me dérange pas que le gouvernement soit islamiste ou pas, poursuit Avishay Hattab. Le problème est de savoir si le mouvement islamiste sait gérer un pays ou pas. Pour le moment, la réponse est non, on l'a vu pendant ces deux années où Ennahda était au gouvernement. »*

« Parler de coexistence comme l'a fait Mourou, c'est bien, glisse Yamina Thabet, présente également le jour du prêche à la synagogue. Mais cohabiter n'est pas coexister. Et depuis un moment, nous sommes dans la cohabitation. On assiste aussi à des discours

à la télévision où la première chose qu'affirment les hommes politiques, c'est : "Nous sommes tous musulmans." Quand vous êtes enfant et que vous voyez ça, vous pensez naturellement que tout le monde est musulman en Tunisie... Ce sera pire encore à l'avenir, si l'on en croit l'article 38 de la Constitution, qui vise à "enraciner l'identité arabo-musulmane". C'est absurde, l'identité tunisienne ne date pas de 1 400 ans ! Notre génération subit également le conflit israélo-palestinien qui pourrait les relations entre juifs et musulmans, conflit que l'on associe à tout et n'importe quoi en Tunisie. »



Avishay Hattab © DR

Mi-janvier, une polémique est née sur les réseaux sociaux tunisiens autour de la décision de la famille d'enterrer Yoav Hattab en Israël, et non en Tunisie. « Je ne veux pas m'étendre sur la notion de sionisme, car c'est un mot qui n'est pas compris aujourd'hui, et quels que soient mes propos, ils ne seront pas compris non plus, soupire Avishay. Mais je veux dire ceci : Yoav a été enterré en Israël pour plusieurs raisons. D'abord, parce que le ministère des affaires étrangères tunisien n'a pas fait de communiqué officiel, et la diplomatie tunisienne a été en dessous de tout, ça me révolte. Ensuite, parce que le cimetière juif du Borgel à Tunis est dans un état lamentable. Enfin, parce que Yoav le souhaitait, pour une question religieuse. Jérusalem est une terre sacrée pour les juifs. » « On a parlé à tort et à travers de cette affaire d'enterrement en Israël, ajoute Habib Kazdaghli, professeur d'histoire contemporaine et doyen de la faculté des lettres, des arts et des humanités de La Manouba, à Tunis. Mais personne ne fait le rapprochement avec les musulmans qui se

font enterrer en Arabie saoudite, près de La Mecque. Pourtant, le régime saoudien, ce n'est pas non plus très brillant... »

Le laboratoire d'histoire que dirige Habib Kazdaghli effectue un réel travail pour inscrire dans son champ l'étude de la communauté juive, et pas moins d'une demi-douzaine de thèses en cours, sous la direction du doyen, sont consacrées à l'histoire des juifs de Tunisie. Le laboratoire travaille également en étroite collaboration avec l'association tunisienne de soutien aux minorités, très active sur le plan de la veille face aux agressions subies ces dernières années par la communauté juive. « L'association s'est donné pour but un rôle d'observateur, d'éducation et d'information, mais aussi de promotion des réformes, explique Yamina Thabet. Nous sommes dans une période où l'extrémisme au nom de la religion est beaucoup plus visible : quelques jours après la révolution de 2011, des individus ont manifesté devant la synagogue pour menacer les juifs. Et il y en a eu bien d'autres... La lutte contre la haine du juif en Tunisie s'impose donc aujourd'hui. » En 2013, les membres de l'association se sont déplacés à Djerba pour documenter plusieurs agressions physiques, parfois au couteau, dont des citoyens juifs tunisiens avaient fait l'objet, notamment durant les fêtes juives de Kippour ou Pessah. L'association organise à chaque fois une conférence de presse pour « que ça se sache », explique sa présidente, « et que l'on arrête de cacher ces événements, comme du temps de Ben Ali, en faisant croire qu'il s'agit de l'acte d'un déséquilibré ». L'association a également porté plainte et traduit le discours d'un imam de la mosquée de la ville de Radès qui, en 2014, avait appelé à l'« éradication des juifs ». Outre les extrémistes, Yamina Thabet pointe du doigt la Constitution tunisienne et dénonce plusieurs articles selon elle synonymes d'exclusion : « Comment se réjouir d'un texte qui, dans son article 74, dit que pour être président de la République, il est obligatoire d'être musulman ? regrette la jeune femme. Comment, dans ce cadre, peut-on dire que tous les citoyens sont égaux en droits et en devoirs ? N'aurait-

on pas dû modifier cette loi, qui existait déjà du temps de Bourguiba et de Ben Ali, avec la nouvelle Constitution ? »

L'effort de l'association, en collaboration avec le laboratoire de La Manouba, porte également sur l'enseignement de l'histoire, notamment pendant la Seconde Guerre mondiale, quand la Tunisie fut occupée par l'Allemagne : *« Peu de gens savent aujourd'hui qu'il y a eu des camps de travail forcé pour les juifs, qu'il y a eu des Justes tunisiens, poursuit Yamina Thabet. Robert Satloff, qui a écrit un livre sur les Justes d'Afrique du Nord, est intervenu sur le sujet dans un de nos événements, et lisait des lettres émouvantes de familles juives toujours à la recherche de ceux qui les avaient aidées sous l'occupation nazie. Ce sont des exemples concrets de cette coexistence que l'on est en train de perdre. »*

Le poids du protectorat français

Pour comprendre la situation toute particulière des juifs de Tunisie, l'une des dernières communautés juives encore présentes dans le monde arabe, il faut remonter encore plus loin en arrière, avant le protectorat français. Et pour effectuer ce petit voyage dans le temps, il faut prendre le temps d'écouter Gilbert Naccache, intellectuel militant, juif tunisien, véritable mémoire vivante d'une communauté dont l'histoire demeure assez peu documentée. *« À cette époque-là »,* explique cet homme de gauche et opposant, qui luttait dès les années 1960 contre la dictature d'Habib Bourguiba, *« la communauté juive, riche de plusieurs dizaines de milliers de Tunisiens, était divisée socialement, comme toutes les autres. Les juifs les plus riches, le plus souvent d'origine italienne, s'occupaient de commerce et faisaient figure d'intermédiaires entre la Tunisie et l'Europe. En tant qu'intermédiaires commerciaux, ils étaient très appréciés par le Bey (le représentant de la dynastie qui régnait en Tunisie). »*

Au début des années 1850, les détournements de fonds publics de Mahmoud Ben Ayed – personnage influent à la cour du Bey avant son exil à Paris –, de son associé, le directeur de la trésorerie Nessim Semmama, et du grand vizir Mustapha Khaznadar, servent de

prétexte à la bourgeoisie tunisienne pour « tunisifier », selon Gilbert Naccache, l'administration et s'emparer des postes clés au détriment des juifs de Tunisie. Paradoxe : c'est en réaction à cette entreprise que s'élabore également le terme de « tunisianité », pour la première fois employé par un historien de l'entourage du Bey : *« Alors que les juifs étaient jusque-là des sujets de seconde zone »,* explique Gilbert Naccache, *« on les intègre à la nation tunisienne. »*



La synagogue de Tunis, avenue de la Liberté. © Pierre Puchot

Advint alors le protectorat français, mélange d'État colonial et d'État moderne dans lequel le Bey n'exerce aucune souveraineté. *« Les juifs ont alors été mis dans l'impossibilité d'accéder à la culture arabe, poursuit l'intellectuel tunisien. Il leur était interdit d'utiliser la langue du Coran, ils écrivaient donc en caractères hébreux, et ils ne pouvaient pas s'inscrire dans les écoles franco-arabes. Les juifs tunisiens ne pouvaient suivre qu'un cursus dans les écoles françaises. »* Pendant toute la période coloniale, les juifs sont ainsi séparés de la communauté nationale tunisienne, non pas par les militants nationalistes, mais par l'administration française.

L'équivalent du décret Crémieux, qui accorde d'office en 1870 la citoyenneté française aux 35 000 juifs d'Algérie, est voté en 1935 et permet l'accession des juifs tunisiens à la nationalité française, pourvu qu'ils la demandent. *« Il n'y a eu que 5 000 demandes sur 135 000 personnes susceptibles d'obtenir la nationalité, rappelle Gilbert Naccache. Cela prouve que les juifs se considéraient comme tunisiens. »* En 1947, à la création de l'État d'Israël, peu de juifs quittent spontanément la Tunisie. Mais la défaite des armées arabes, en 1948, accentue le fossé entre juifs et musulmans.

En 1956, la Tunisie acquiert son indépendance sans entraîner de nouvel exode des citoyens juifs. En 1961, la communauté juive se retrouve cependant prise au piège de la « crise de Bizerte », au cours de laquelle soldats français et tunisiens s'affrontent pour le contrôle de la base navale que la France occupe alors dans cette ville du nord de la Tunisie. Israël déploie à nouveau tous ses efforts pour attirer les Tunisiens juifs, arguant qu'ils ne seront plus en sécurité après la rupture des relations entre la France et la Tunisie. Bizerte marque le début du grand exode. Les derniers cadres de l'administration, comme le fils de l'ancien député et ministre Bessis, sont peu à peu contraints au départ. En 1967, les incidents anti-juifs se multiplient avec la guerre des Six Jours. Et de 110 000 à l'indépendance, la communauté juive de Tunisie ne compte plus de 1 600 individus cinquante ans plus tard.

Y a-t-il encore une place aujourd'hui pour les juifs en Tunisie ? « *Oui, dans la Tunisie de la révolution,* répond Gilbert Naccache. *Cette Tunisie-là porte en elle une jeunesse ouverte, accueillante et qui n'a*

aucun des préjugés de l'ordre ancien. Dans cette Tunisie-là, les gens me remercient d'être différent. » Avishay Hattab, lui, ne songe pas un instant à quitter la Tunisie. « *Oui* », dit-il, « *on se sent différent lorsque l'on est juif en Tunisie, parce qu'il y a une minorité de la communauté musulmane tunisienne qui est raciste, hélas. Mais je pense que nous sommes toujours dans la coexistence. On traite avec tout le monde, on fréquente tout le monde, tout le monde nous fréquente. Ma carte d'identité est tunisienne ! Et tout le monde vient et peut venir dans mon restaurant. La communauté juive n'est pas menacée en Tunisie, même si j'ai parfois été agressé verbalement en tant que juif. Physiquement, il ne m'est jamais rien arrivé. J'ai toujours eu moi-même le sentiment que l'État tunisien garantissait ma sécurité. Aucun de mes amis juifs n'a aujourd'hui envie de partir. Ceux qui sont partis l'ont fait il y a longtemps, en 1967, 1978..., sous la contrainte. Aujourd'hui, Nétanyahou peut toujours appeler les juifs de Tunisie à émigrer, personne ici à mon avis n'a envie de quitter la Tunisie. En tout cas, pas moi. Je veux rester ici toute ma vie. »*

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 32 137,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.